

Le secrétaire donne ensuite communication d'une lettre très élogieuse de Mgr l'archevêque de Québec au président général, M. le notaire L.-P. Sirois, le remerciant de tout ce qu'il a fait pour mener à bonne fin une entreprise de cette importance, avec le concours des membres des comités auxiliaires auxquels Sa Grandeur consacre aussi de belles paroles de reconnaissance.

Dans cette importante missive, Sa Grandeur, après avoir admirablement exposé l'œuvre accomplie, conclut en disant que la ville de Québec a raison d'être fière de son monument.

Le comité général approuve l'action du comité exécutif transférant à la ville la propriété du monument Laval, et M. le président est chargé de s'entendre avec qui de droit sur les meilleures conditions qui devront accompagner le transport de cette propriété.

Le comité désire remettre à l'Archevêché de Québec, pour faire partie de ses archives, les procès-verbaux des différents comités, toute la correspondance et tous les papiers et documents relatifs aux fêtes de Mgr de Laval.

Des remerciements sont votés à M. le président général, aux secrétaires et trésoriers, à Mgr C.-A. Marois, à M. l'abbé Lindsay, et aux messieurs qui se sont chargés de recueillir des souscriptions, comme à tous ceux qui ont contribué aux succès des fêtes. Et le comité est déclaré dissous.

(D'après l'*Action sociale*.)

Coquilles

L'imprimerie a ses secrets pour relever la valeur des mots, et la moindre coquille y suffit.

Il y a quelques jours, elle a tiré de la banalité courante, par le seul changement de deux lettres minuscules, l'annonce d'une décoration. Au lieu d'écrire : « Jacques est décoré », le typographe s'est avisé d'imprimer : « Jacques est décédé ». Les typographes sont quelquefois les souverains du jour ; notre ve est à leur merci.

Il leur arriva jadis de faire périr par la corde M. An. de V., un des bienfaiteurs de son temps ; plutôt que d'écrire, au